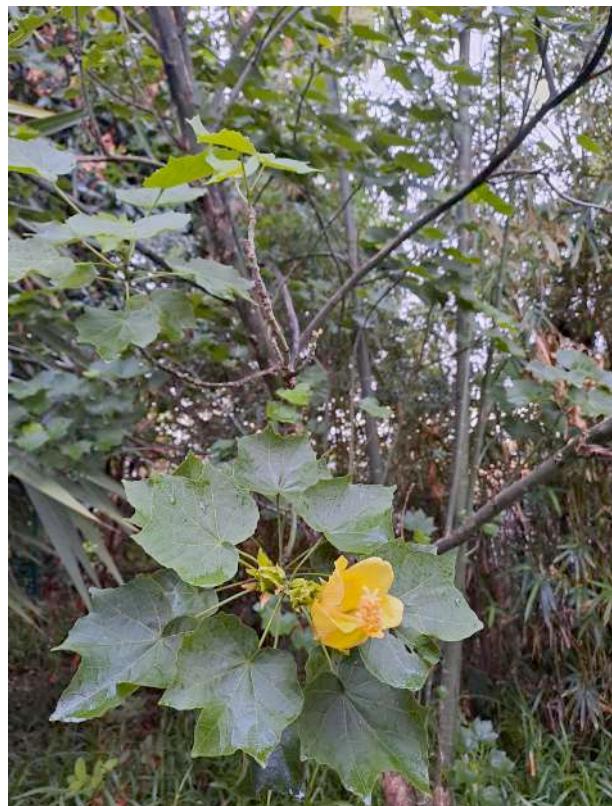


Mahot rempart
Hibiscus Columnaris Cav.
Malvaceae

Le Mahot rempart est une espèce endémique de La Réunion et de Maurice qui appartient à la famille des Malvaceae.

A La Réunion, l'espèce se trouve entre 100 et 1 000 mètres d'altitude, elle est devenue très rare et elle est protégée par l'arrêté ministériel du 27 novembre 2017. A l'état sauvage, on observe cet hibiscus dans les remparts, en zones sèches et rocheuses des ravines de l'Ouest et du Nord Ouest, des Avirons à la Grande Chaloupe. Il fait partie du projet de reconstitution de la forêt semi-sèche de la Grande Chaloupe. Le Mahot rempart est également présent dans les jardins, les parcs et les espaces urbains, pour l'ornement. C'est un arbre très apprécié des abeilles et c'est également une plante-hôte pour les papillons et leurs chenilles.



Description

C'est un petit arbre de 8 à 10 m, souvent très ramifié à sa base. Son tronc de 20 à 30 cm de diamètre est couvert d'une écorce lisse, grise ou encore verte. Il est fourni en branches, son feuillage est hétérophylle. Les feuilles juvéniles sont vertes blanchâtres avec 5 à 7 nervures. Les feuilles adultes sont ovales avec une base en forme de cœur et généralement avec une pointe à trois sommets. Les fleurs éphémères naissent à la base des feuilles ou à l'extrémité des rameaux.

Sources :

- https://atlas.borbonica.re/static/medias/fiches_especes_life_fs/Life-FS_fiche_espece_706370.pdf
- https://arbres-reunion.cirad.fr/especies/malvaceae/hibiscus_columnaris_cav.html

Fiche réalisée par Chloé Charron & Laeticia Samaria – Cap AEPE 2024-2025

Equipe pédagogique : Marc Attié, Didier Huitemac

© Crédit photo : Marc Attié